

**LES MOTS DU PATRIMOINE AU SÉNÉGAL.
UNE PERSPECTIVE LEXICULTURELLE POUR UNE FRANCOPHONIE
AFRICAINNE DIVERSAIRE *DE FACTO ET DE JURE***

Cristina Schiavone
Université de Macerata

Le Sénégal est un pays plurilingue, pluriculturel et plurigraphe, dont la richesse et la complexité se manifestent tant à l'oral qu'à l'écrit, à travers des pratiques verbales et scripturales variées. Il est un pays avec une longue histoire de contacts de langues. Déjà au XI^e siècle, les langues des peuples présents au Sénégal, qui étaient des langues orales, ont été en contact avec l'arabe qui s'est répandu grâce au commerce, à la traite des esclaves et surtout avec l'islamisation successive de la région. Grâce à la diffusion de l'alphabet arabe, certaines langues sénégalaises, dont le wolof, avant même d'être écrites en alphabet latin (au XIX^e siècle), ont été couchées sur papier en écriture arabe (wolofal). Les premières rencontres des langues sénégalaises avec les langues européennes remontent au XV^e siècle, avec l'arrivée des Portugais et, plus tard, au XVII^e siècle avec l'arrivée des Français (Daff, 1998 : 95).

Le projet de cette réflexion se propose de considérer cette dynamique du français au Sénégal à partir de quelques exemples d'entrées lexicales extraits de l'Inventaire *Les Mots du Patrimoine : le Sénégal* (N'Diaye Corréard (dir.), 2006). Nous nous proposons ainsi d'illustrer, par le truchement de mots, la variété et la complexité des phénomènes linguistiques et culturels sénégalais ; de montrer comment la langue française, grâce au processus d'*acclimatation* (Calvet 1999) peut aussi s'enrichir. Nous prolongerons notre réflexion par quelques observations sur des perspectives pour une vision de la francophonie qui valorise mieux la diversité qu'elle ne le fait actuellement. C'est aussi pour cette raison qu'au corpus ci-dessus indiqué, nous avons parfois ajouté des documents « authentiques »¹ qui serviront de compléments aux définitions et aux illustrations du dictionnaire. Notre exploration est basée principalement sur une approche différentielle (comparaison avec les dictionnaires *TLFi* et *Le Robert* où il a été utile) et lexiculturelle.

1. Pourquoi une démarche lexiculturelle ?

La perspective lexiculturelle nous semble adéquate pour cette analyse car elle insiste sur la consubstantialité du lexique et de la culture, et met l'accent sur l'importance de l'implicite culturel, dont les dictionnaires ne rendent pas souvent compte, ce qui, en réalité « constitue [parfois] un obstacle majeur à la communication dissymétrique (entre natifs et non natifs) » (Galisson, 1995 : 5).

La notion d'implicite culturel correspond à ce que Galisson (1988 : 88) entend par « culture partagée ». Pour expliquer cette notion, Galisson part de la distinction entre le *cultivé* et le *culturel*. Par *cultivé* il entend la culture institutionnelle

¹ Il s'agit pour la plupart d'articles de la presse sénégalaise que nous avons dépouillés entre janvier et mars 2008.

ou savante « décrite, enseignée et apprise à l'école » ; tandis que par *culturel*, il entend la culture « expérientielle », ou courante, à savoir « la culture apprise au dehors, dans l'interaction sociale, par l'ensemble des natifs » (Galissou, 1993 : 51). Robert Galissou invite à privilégier la culture expérientielle, c'est-à-dire « la culture-action », en accordant plus d'importance à des mots qui expriment certaines « valeurs » sociales, relativement bien enracinées dans la culture sénégalaise. Il s'agit d'usages allant de soi, qui ne sont que rarement explicités dans les dispositifs et outils didactiques, et encore moins dans les usages en classes de langue. Ce silence repose en partie sur la conscience d'une « culture partagée », qui articule les deux composantes fondamentales que sont *le cultivé* et *l'expérientiel*. C'est surtout à cette dernière que nous nous référerons dans notre analyse, car elle semble porteuse d'une dynamique pertinente pour comprendre les évolutions et les changements des langues.

L'inventaire de l'équipe IFA-Sénégal présente une série d'articles constituée par des emprunts et xénismes particulièrement significatifs dans une perspective lexicoculturelle, car il s'agit de mots à charge culturelle partagée (désormais CCP). Il s'agit de « mots qui expriment certaines valeurs de la société, qui forment la trame d'un vécu que les autochtones ne songent généralement pas remettre en cause, ni même à interroger » (Galissou, 1998 : 7)². La CCP apparaît donc comme un élément instrumental qui n'est à confondre ni avec le contenu premier du signe (signifié), ni avec le plan connotatif. Même si elle ne se confond pas avec la connotation, la CCP correspond au contenu second du signe, mais appartient à un dénominateur culturel commun des individus d'un groupe social, c'est-à-dire au locuteur collectif ; en d'autres termes, elle correspond dès lors à une marque de l'« identité collective » (Galissou, 1987 : 125).

Le dictionnaire de l'équipe IFA-Sénégal (comme d'ailleurs les dictionnaires ayant servi de base à la *Base de données lexicographiques panfrancophone* - BDLP) est structuré de telle manière que la majorité des entrées rend compte de leur charge culturelle partagée. Quand ce critère n'est pas suffisant, d'autres dictionnaires français (*Larousse* et *Le Robert* en particulier) sont mobilisés, malgré leur ouverture très récente seulement, aux francophonismes extra-hexagonales. Par conséquent, à travers le prisme de ce dictionnaire et grâce aux nombreux emprunts et xénismes intégrés dans le répertoire, on peut avoir facilement accès à l'*hypoculture*³ sénégalaise véhiculée par la langue française.

² La notion de mot à C.C.P. de R. Galissou s'approche beaucoup du concept de *Culturème*. Une des premières définitions du terme *Culturème* : « [...] atomes de culture dont l'agrégation aléatoire contribue à former la culture [...], les culturèmes sont les contenus latents plus que de messages définis et sont donc susceptibles dans l'esprit de chaque récepteur, de transformation avant répétition, en fonction d'une structure de pensée de chacun de ceux-ci » (Moles 1967, 154). Cfr. G. Lungu-Badea, Remarques sur le concept de culturème, *Translations*, Vol. 1, 2009 : 15-78.

³ Par *hypoculture* P. S. Diop entend « l'ensemble des idiomes, avec leur représentation culturelle, ... l'instance identitaire où une langue sert de clé de voûte à une aire spatio-temporelle définie. Ce faisant elle laisse saisir tout son jeu d'ouverture et de fermeture vis-à-vis des autres langues, porteuse par rapport à elle de croyances ou de pratiques sociales compatibles ou incompatibles avec celles qu'elle véhicule » (Diop 1995 :8-9).

Avec ses 3 500 lexies-vedettes, le corpus de l'*Inventaire* de l'équipe IFA-Sénégal paraît riche et varié par rapport aux inventaires déjà parus⁴. En effet, il s'en inspire mais actualise les informations par ailleurs diversifiées au niveau du genre (oral, écrit notamment). En ce qui concerne l'écrit, les ressources utilisées sont : ouvrages didactiques, travaux universitaires, ouvrages de fiction, essais, mémoires, publications islamiques, guides touristiques, livres de cuisine, articles de presse, d'autres textes et documents officiels (textes de lois et règlements, documents administratifs ou d'entreprise), écrits destinés au public (prospectus, dépliants, tracts, affiches, graffitis, enseignes, étiquettes, annuaires du téléphone), écrits privés (correspondance de caractère plus ou moins formel). À l'oral, le matériel enregistré est de type formel (émissions de radio et de télévision, discours, conférences, communications, interventions dans des réunions ou assemblées) et de type informel (conversations familiales, dans les rues, les transports, au marché etc.). Du point de vue de la structure, l'inventaire est articulé en lexies classées dans l'ordre alphabétique. Les entrées peuvent contenir la transcription phonétique en API (Alphabet phonétique international), l'origine, la catégorie grammaticale, le domaine de spécialité, la marque d'usage, des indications sur la construction ou les conditions d'emploi, la définition, les exemples tirés du corpus, les composés et les locutions, les dérivés, les composés non traités dans l'article, les synonymes, parfois les antonymes, le commentaire qui concerne l'emploi de la lexie, la rubrique encyclopédique qui donne des informations sur dénoté et connoté. Nous avons beaucoup apprécié le choix des exemples qui illustrent les entrées, car ils révèlent une attention particulière à la charge culturelle partagée du mot. Il convient également de signaler que cet ouvrage va à l'encontre de la reconnaissance de l'existence d'un français qui a ses propres caractéristiques et son autonomie vis-à-vis du français standard. Ce volume se revendique explicitement d'une optique *multinucléaire* de la francophonie car il s'oppose à la thèse, désormais désuète, de l'existence d'un français central, unique et homogène. En effet, il témoigne de l'existence de nouvelles normes adaptées aux différents contextes plurilingues avec, en arrière-plan, la reconnaissance que chaque communauté francophone évolue vers la formation de sa propre norme endogène objective en excluant n'importe quelle hiérarchie (Marcellesi, 1986 ; Ndao, 2002). L'*Inventaire* de l'équipe IFA-Sénégal nous paraît donc indiqué pour mener une telle réflexion. Il est un outil essentiel de travail (en didactique, en traduction, en médiation par exemple), vu qu'il constitue :

- un inventaire lexical différentiel : car la majorité de ses entrées sont absentes des dictionnaires de français de référence.
- un dictionnaire interstitiel⁵ : la notion d'interstice est ici articulée à l'idée d'un entrelacement d'entités. Mais elle reste très éloignée des conceptions postcoloniales (Homi Bhabha notamment) ou bien, pour rester dans la

⁴ Nous pensons principalement au *Lexique du Français du Sénégal* de Blondé, Dumont et Gontier de 1979 ainsi qu'à l'*Inventaire IFA* de 1983.

⁵ Bien qu'elle repose sur l'idée d'un entrelacement d'entités, cette conception du terme « interstitiel » est très éloignée de ce qu'on peut en dire dans les études postcoloniales (Homi Bhabha notamment) ou bien, pour rester dans la sociolinguistique, de l'interlecte (Prudent, 1981). L'idée de Galisson et André c'est de « prendre en charge des secteurs de la langue dont les dictionnaires existants ne rendent pas compte » (1998 : 257).

sociolinguistique, de l'interlecte (Prudent, 1981). L'idée de Galisson est de « prendre en charge des secteurs de la langue dont les dictionnaires existants ne rendent pas compte » (Galisson et André, 1998 : 257). Le projet se veut donc complémentaire aux autres ressources existantes, puisqu'il veut combler un vide.

- une ressource lexiculturelle : il accueille en majorité des mots à charge culturelle partagée, et reflète la culture plurielle des Sénégalais.

À titre d'exemples, nous avons isolé quelques articles parmi ceux qui témoignent de la forte poussée innovante résultant de contacts et de l'interaction entre la langue officielle et les langues-cultures principales de cet espace, à savoir le wolof.

2. Lexiculture et complémentarité dictionnaire

Nous avons décidé de partir de deux mots appartenant au français de référence et qui, sur le plan morphosyntaxique, ne marqueraient pas un écart vis-à-vis de la norme française.

TRANSHUMANT	Le Robert 2013 qui transhume. <i>Troupeaux transhumants.</i> Du verbe « Transhumer » : mener (les troupeaux) paître en montagne pendant l'été.	Inventaire IFA-Sénégal : 1. Éleveur qui mène son troupeau de pâturage en pâturage. 2. Celui qui change de parti par opportunisme. Utilisation dans la presse : « Le silence ou l'honneur des transhumants/Mesdames et Messieurs les transhumants » (<i>Le Matin</i> , 5.01.2007) ⁶
TRAVAILLER	TLFi : (Qqn travaille qqn) Soumettre à des influences, des pressions pour convaincre. <i>J'ai envie de travailler la propriétaire...</i> ;	Inventaire IFA -Sénégal : (calque du wolof <i>liggééy</i> « travailler ; envoûter ») Jeter un sort à. SYN. Marabouter. <i>Diattou a travaillé mon mari.</i>

Quelques observations peuvent aider à mieux comprendre ce tableau qui présente deux exemples d'un processus d'innovation sémantique à partir du français de référence. 1) Le terme « transhumant » est une construction monosémique dans *Le Robert*. Dans l'*Inventaire IFA-Sénégal*, il est pourtant polysémique, ce qui suppose donc l'émergence d'un sens nouveau du fait d'un procédé métaphorique qui élargit le sens du domaine de l'élevage vers celui de la vie politique. 2) L'exemple

⁶ Cet exemple est tiré d'un document authentique que nous avons repéré pendant le dépouillement des quotidiens dans une recherche sur le terrain et qui n'est pas présent dans le répertoire des *Mots du patrimoine*.

« travailler » dans les deux cas traduit l'exercice d'une influence sur une tierce personne. Pourtant, si dans le premier cas l'influence repose sur des capacités intellectuelles, dans le second cas, ce sont plutôt des pratiques magiques, un pouvoir surnaturel qui permet l'influence sur quelqu'un. Cette complémentarité entre dictionnaires laisse percevoir des phénomènes d'extension et de glissement du point de vue sémantique, dus à une adaptation à des situations sociétales et expérientielles. C'est en ce sens que les deux lexèmes apparaissent comme marque d'une altérité interculturelle, d'une relation entre français et cultures locales dans leurs dimensions vécues, dans des champs variés que sont la politique, la magie, bref des dimensions qui relèvent sur la croyance en soi, en la relation évolutive avec l'autre.

2.1 Le recours à la dérivation

Dans d'autres exemples, on peut constater qu'en général, le langage politique est le domaine le plus productif du point de vue des apports innovants sur le plan lexical, notamment au niveau de la dérivation. Dans le tableau suivant, nous pouvons remarquer quelques exemples des suffixations en *-isme* et en *-iste* très productifs :

ENTRISME	FREQ. depuis 1994. POLIT. Principe de l'entrée au gouvernement de membres de l'opposition, pour exécuter un programme défini par le seul Chef de l'État. <i>Aujourd'hui que l'alternance politique semble abandonnée par plusieurs partis au profit « d'une doctrine de l'entrisme » et « d'un pouvoir politique idéologiquement indifférencié », il convient de laisser une chance, au moins à l'alternative. (Sud Quotidien 07/03/1995).</i>
ENTRISTE	POLIT. Fréq. 1. Partisan de l'entrisme. 2. Qui concerne l'entrisme
SORTISME	POLIT. Opinion selon laquelle les ministres de l'opposition doivent se retirer du gouvernement. <i>Le dilemme entrisme et sortisme a vécu. (Le Cafard libéré 30/04/1997)</i>
SORTISTE	POLIT. Celui qui pense que les ministres et l'opposition doivent se retirer du gouvernement. <i>Les « restistes » et les « sortistes » confrontent leurs arguments et n'hésitent pas à polémiquer. (Le Matin 22/01/1997)</i>
RESTISTE	POLIT. 1. Membre d'un parti d'opposition favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant à ce parti. Syn. D'entrisme. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition.
SOPISME	PLAIS. Doctrine des partisans du <i>sopi</i> (du wolof <i>sopi</i> « changement »)
SOPISTE	PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti Démocratique Sénégalais, et par conséquent membre ou sympathisant de ce parti.
DOLÉCRATIE	(du wolof <i>doole</i> « force ») <i>assez fréq., péj., plais.</i> Gouvernement par la force, par opposition à la démocratie. <i>Abdou Diouf ou la dolécratie.</i> COM. Ce mot serait apparu pour la première fois dans <i>Le Cafard libéré</i> du 23/03/1988.

Parmi ces entrées de l'*Inventaire IFA-Sénégal* (absentes du TLFi), seul le lexème « entrisme » est présent dans Wikipédia en étant défini comme suit :

« terme issu de l'histoire du léninisme et du trotskisme, est une stratégie politique révolutionnaire qui consiste à faire entrer de manière concertée des membres d'une organisation militante dans une autre organisation rivale, voire dans l'appareil de l'État bourgeois. Il est aussi employé depuis lors pour décrire des pratiques du même ordre (infiltration, noyautage, etc.) dans la conquête du pouvoir par les partis de gauche. » (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Entrisme>)

Les mêmes règles grammaticales appliquées à des mots en français comme *Sortisme/Sortiste*, *Entrisme/Entriste* et *Restiste*, s'appliquent également à des termes d'origine wolof, comme dans l'exemple de l'emprunt grammaticalisé *Sopisme/sopiste* et *Dolécratie*. Ces quelques exemples, présents dans l'*Inventaire* et dans la presse également montrent d'un côté la créativité linguistique des locuteurs sénégalais et de l'autre, témoignent de l'actualité politique. Ce sont des mots révélateurs de quelques expériences politiques sénégalaises et particulièrement du changement fréquent de parti de la part des hommes politiques, ou bien de mauvaises habitudes des gouvernants sénégalais. Pour rendre compte de ces phénomènes, la langue a été adaptée par les locuteurs. Les nombreuses citations présentes dans le dictionnaire dont on n'en a reporté que les plus significatives selon notre point de vue, sont un indice très important de la charge culturelle partagée de ces entrées, car grâce à elles, il est possible de reconstruire le contexte de leur utilisation, le référent. Bref, la langue donne le nom à la chose.

2.2 Les emprunts

TOUBAB/ (plur. toubab ou toubabs. Fem. Toubab ou toubabesse)	(du wolof <i>tubaab</i> , de même sens) <i>usuel, fam., péj.</i> (Avec une nuance péjorative et ironique). Toute personne ayant la peau blanche, à l'exclusion des Arabo-Berbères.
Toubab-dialakhar	<i>Péj.</i> Africain(e), Occidentalisé(e).
Toubabé	Digne d'un toubab, à la mode des Blancs.
Toubabisé	<i>Péj.</i> Africain occidentalisé.
Toubabiser	1. Imprégner des façons de penser et de se comporter propres aux Européens. 2. Devenir semblable aux Blancs.
Toubabisme	Imitation du comportement, des manières des toubabs (IFA)
Toubabité	<i>Plais.</i> Ensemble des traits qui caractérise le Blanc.

Le lexème « toubab » est un réemprunt selon G. N'Diaye Corréard car s'il vient du wolof, il est au préalable d'une étymologie arabe (*toubib* « médecin »). Il est évident qu'il s'agit d'un des lexèmes parmi les plus productifs sur le plan de la dérivation. De ce lexème, une série de néologismes ont été créés. Nous voudrions souligner deux aspects importants à ce propos. D'abord, ce mot d'origine arabe est entré désormais dans la langue française au Sénégal en passant par le wolof, après avoir subi des processus de transformation, de grammaticalisation, c'est-à-dire

d'adaptation aux structures de la langue emprunteuse. Ensuite, on ne peut pas se passer de souligner dans notre réflexion que la prolifération des dérivés d'un mot montre aussi son importance au niveau culturel. Le mot *toubab* est donc sans aucun doute un mot à CCP de par sa productivité. Il va sans dire que la relation entre Sénégalais (Noirs) et Européens (Blancs) a marqué profondément l'histoire et la culture de ce pays et ses traces sont bien visibles dans le lexique aussi.

Ce qui frappe le plus dans l'exploration de l'*Inventaire* de l'équipe IFA-Sénégal, c'est la présence de nombreux emprunts d'origine wolof et un nombre consistant de mots composés d'origine wolof et anglo-saxonne qui n'étaient répertoriés ni dans le *Lexique du français du Sénégal* de 1979, ni dans l'*Inventaire* de l'IFA de 1983. Cela témoigne d'une avancée considérable du wolof et si on s'en tient aux phénomènes observés au Sénégal, on serait en droit d'envisager une tendance glottophage du wolof vis-à-vis des autres langues en présence, y compris le français⁷.

Parmi les entrées de l'*Inventaire*, il existe un certain nombre de mots empruntés à la langue wolof et qui sont entrés de manière stable dans le français courant. Parmi les plus intéressants du point de vue lexicoculturel, nous avons sélectionné le lexème *Góorgóorlou* et le lexème *Boul Falé*.

GOORGOORLOU, GOORGOORLU, GOORGORLU, GORGOORLU, GORGORLOU, GORGORLU	(Du wolof <i>góorgóorlu</i>) 1. Personne qui n'a que de maigres revenus mais se débrouille pour se procurer le nécessaire. 2. Activités caractéristiques du <i>góorgóorlou</i> , débrouillardise.
--	--

Ce tableau fait état d'usages lexicoculturels à partir de la racine wolof *góor* : à l'origine, *góorgóorlou*, en wolof, signifie « apprendre à être un homme » (*Inventaire IFA-Sénégal*). Comme nous le constatons, il a subi d'importantes transformations sur le plan sémantique et formel, dans le processus d'adaptation à la langue cible. Lexème très productif, il paraît actuellement très important dans le contexte culturel sénégalais. La locution verbale *faire du goorgoorlou*, assez fréquente, signifie « se débrouiller pour se procurer le nécessaire, se comporter habilement ». À partir de ce lexème, utilisé aussi en fonction adjectivale, a été créé le néologisme *goorgoorluisme* ou *goorgoorluisme* (dérivé présent dans le dictionnaire IFA-Sénégal) de registre plaisant. La citation qui illustre l'entrée est tirée d'une interview de T. T. Fons, célèbre caricaturiste de l'hebdomadaire satirique sénégalais *Le Cafard libéré*, qui est le créateur (fin des années 1980) du célèbre personnage prototype du *goorgoorlou moderne*. L'*Inventaire* cite un extrait d'une interview du caricaturiste qui résume assez clairement la *philosophie* de son personnage : « Avec l'aide de Dieu, j'arrive quand même à assurer la dépense quotidienne deux jours sur trois. Ça c'est le goorgoorluisme, une doctrine bien sénégalaise ». En effet, le personnage du

⁷ À propos du phénomène de wolofisation du pays, voir aussi, voir Moreau M.-L. (1994). « Ombres et lumière d'une expansion linguistique. Les attitudes des Diola et des Peul d'Oussouye à l'égard du wolof », *Langage et société*, n°68, pp. 63-88; ou bien Sarr, I. et I. Thiaw (2012). « Culture, média et diversité ethnique. La nation sénégalaise face à la wolofisation », *Sudlangues*, n°18, pp.1-17.

góorgóorlou (son nom est Góor) correspond bel et bien au portrait du Sénégalais moyen, une espèce de héros du quotidien qui, comme tous les Sénégalais victimes de la crise économique, est à l'éternelle recherche de la « DQ », la *Dépense Quotidienne*, c'est-à-dire de la somme nécessaire pour assurer le repas du jour à toute la famille. Une fois cette tâche accomplie, il pourra se sentir le véritable chef de famille et donc garder la dignité du vrai *Góor*. Malheureusement, rien n'est plus difficile en temps de mauvaise conjoncture : quand on perd son emploi, quand le gouvernement s'acharne sur le peuple avec ses programmes d'ajustements structurels. Malgré tout, Góor s'en sort toujours et parvient à assurer la DQ honnêtement, et il est toujours de bonne humeur.

Qu'en est-il de l'autre lexème tout aussi productif, *Boul Falé* ?

BOUL FALÉ	(Du wolof <i>bul faale</i> « ne fais pas cas ») Attitude devant la vie qui consiste à agir selon sa conscience sans se préoccuper du jugement d'autrui. <i>Le « Boul Falé »</i> puisqu'il s'agit de ce mouvement populaire, apparaît comme une sorte de « <i>Style for life</i> » qui magnifie la vertu du travail, la performance et l'amour du prochain... (<i>Le Soleil</i> , 06-07/07/1997). Qui adhère au Boul Falé.
-----------	--

Il s'agit d'un mouvement générationnel qui a intéressé la jeunesse urbaine sénégalaise dans les années 1990 et qui a eu un impact très fort du point de vue social et politique⁸ avec des retombées importantes sur le plan linguistique. C'est un mouvement de contestation du pouvoir en place depuis l'indépendance et de revendication d'une africanité radicale et anti-impérialiste. Il est la réponse à une profonde crise qui traverse le pays depuis une quinzaine d'années, et marque pour la première fois dans l'histoire du Sénégal une rupture du système de valeurs de la génération des parents auxquels on attribue la responsabilité de cette crise. Il est porteur d'un véritable « éthos » et a des modèles de réussite incarnés par des figures charismatiques, d'abord Martin Luther King et Malcolm X en premier, ensuite des chanteurs de rap et le célèbre champion de lutte sénégalaise dont le surnom est *Tyson*. Le mouvement « Boul Falé », adopte plusieurs stratégies de différenciation et d'autonomisation du point de vue vestimentaire⁹, linguistique et religieux. Dans cette logique, le type du genre *boul falé* est une figure sociale hybride que l'on pourrait situer *grosso modo* entre le modèle islamo-wolof et une idéalisation des Noirs américains, entre pudeur islamique et stratégie d'affirmation du corps (J.-F. Havard, 2001 : 66).

Du point de vue linguistique, le langage *boul falé* se caractérise par l'apport de mots et expressions d'origine wolof, arabe et anglo-saxonne, dans le français. Les

⁸ Il a inauguré l'alternance politique, à savoir le transfert de pouvoir du *Parti socialiste* (PS), au pouvoir du 1960 à 2000, au *Parti Démocratique Sénégalais* (PDS), donc de la doctrine socialiste à la doctrine libérale.

⁹ Cf. dans l'*Inventaire* l'article *Robe boul falé*. Il s'agit d'une robe à jupe fendue caractéristique de la génération *boul falé*.

jeunes de la génération « Boul Falé » transforment leurs prénoms et aussi le nom de leurs quartiers (par exemple, le quartier *Grand Dakar* devient *Big Town*). Ils pratiquent finalement l'hybridation linguistique, comme dans les exemples suivants tirés du discours quotidien comme « Dafa nice » (*il est sympathique*), « Seen bisness la » (*c'est leur affaire*). Comme on peut le constater, la majorité des lexies composées, dont l'un des éléments est d'origine anglo-saxonne, sont tirées du parler de jeunes sénégalais, du jargon des marchands de drogue et du monde de la rue. Ces lexies participent donc du même champ sémantique, comme par exemple *Boy-disco*, *Boy-disquette*, *Boy town*. D'autres néologismes intéressants sont les mots en composition wolof-anglais : *Fakhman* (*enfant ou adolescent qui vit dans la rue*), *Boudiou-man*, *Guinzman*, *sirouman*, *mbalak-hard* pour lesquels nous renvoyons aux articles présents dans l'*Inventaire IFA-Sénégal* de 2006.

Le mouvement *boul falé* est donc très intéressant de notre point de vue, car il fonde un processus d'innovation linguistique incontournable, dont l'*Inventaire IFA-Sénégal* rend bien compte dans toute sa charge culturelle : « Au final, on assiste véritablement à la création d'une expression verbale propre au Boul Falé »¹⁰ qui pénètre dans tous les milieux de la société sénégalaise et qui survit au mouvement même.

3. Lexiculture sénégalaise et diversité : quelle francophonie en perspective ?

Que comprendre de cette présentation de phénomènes lexiculturels ? Pour le locuteur sénégalais, l'espace francophone n'est pas seulement l'espace de la langue de l'Autre, où il risque de perdre sa propre identité ; il est aussi un espace où il peut affirmer sa riche culture plurielle, donc un espace de revendications et de constructions identitaires. Comme Abdou Diouf affirme dans la préface de l'*Inventaire IFA-Sénégal*, le français au Sénégal : « [...] porte la marque de l'histoire nationale, avec par exemple le legs de la colonisation ou des fluctuations politiques » (6). L'espace francophone peut alors être perçu comme un cadre de dépassement des dichotomies, un lieu « de dialogue, de symbiose, d'appropriation et surtout de partage des identités et des différences » (Daff, 2004 : 92), ce qui constitue une opportunité précieuse de rencontres et d'enrichissement mutuel. Dans le même sens, il permet de comprendre les articulations possibles entre langues, cultures, identités, dans une dynamique qui croise des phénomènes politiques et religieux, des croyances qui, à bien réfléchir, sont des façons de vivre devenues banales pour les personnes dont les situations décrites sont le quotidien. Voilà pourquoi, pour revenir aux usages de français au Sénégal, s'orienter vers les interférences linguistiques c'est s'en tenir uniquement à un des produits du conflit sociolinguistique, où le locuteur plurilingue est le foyer d'une tension linguistique et culturelle. Il paraît plus pertinent de recourir à la catégorie « langue plurielle », pour présenter le français comme une articulation d'usages sociolinguistiques où les locuteurs développent des répertoires étendus comprenant des formes linguistiques concurrentes, différentes, en compétition ou en relation dont la convocation varie en fonction des situations sociolinguistiques (Noumsi, 2004 : 106). Les exemples choisis et analysés dans une

¹⁰ *Ibidem*, p. 70.

perspective lexiculturelle en sont une illustration pertinente. La plupart des entrées des *Mots du Patrimoine* consistent en mots à CCP et révèlent un fond commun culturel (« hypoculture ») transmis par les mots qui demandent une légitimation. On assiste donc à une pratique spontanée très créative où le locuteur utilise les langues à sa disposition selon son projet/intention pragmatique. Cela laisse découvrir des usages de langues et de cultures selon une approche fondée sur la diversité, mais une diversité développée à la fois aux niveaux de l'individu et de la communauté linguistique et non pas seulement des institutions nationales ou internationales.

Ces entrées sont riches d'une culture plurielle (« culture culturelle » dirait Galisson), d'expériences quotidiennes sénégalaises, dont souvent les institutions ne prennent pas compte dans les politiques d'aménagement linguistique. Tout cela déteint sur la conception de la diversité de la francophonie en Afrique subsaharienne et nous interpelle sur l'avenir de la langue française dans cet espace en particulier et sur la question urgente de l'aménagement linguistique plus généralement. En fait, on observe un hiatus entre la diversité pratiquée et vécue et les discours affichés au niveau institutionnel¹¹. On pourrait partir du credo de Chaudenson (1993) qui propose, dans les projets d'aménagement des langues, de ne pas chercher à promouvoir toutes les langues (ce serait le meilleur moyen de maintenir le statu quo actuel qui garderait certaines langues dans la marginalité). Dans une réflexion récente, O. S. Amedegnato (2013), illustre la situation paradoxale du paysage sociolinguistique en Afrique subsaharienne, exprime son point de vue et constate :

« Les pouvoirs publics doivent en effet être encouragés dans le sens de la préservation de leurs richesses linguistiques et culturelles. [...]. Mais paradoxalement, non seulement les États africains furent orientés dans le sens inverse, mais parfois des pressions continuent de s'exercer pour maintenir le statu quo, qui consiste à agir comme si les langues africaines n'existent pas et par conséquent, à ne pas en tenir compte dans la planification des affaires publiques. [...] Or, [...], l'on continue, dans les politiques linguistiques et éducatives des pays subsahariens, à mettre tant d'emphasis sur le français, à l'exclusion des langues africaines. En agissant ainsi, on fait comme si l'on était en plein désert linguistique, alors que l'enjeu devrait consister à déterminer comment faire de cette diversité linguistique dont le français est un des éléments, un atout pour les populations locales, que lieu d'un handicap (comme c'est le cas actuellement). » (Amedegnato, 2013 : 78).

Ce qu'on comprend dans cet extrait c'est l'extrême complexité des situations sociolinguistiques africaines dans lesquelles procéder à un travail sur les langues, c'est aussi réfléchir à l'histoire entourant chacune de ces langues, aux enjeux économiques et symboliques qui les accompagnent en même temps. On comprend donc que face à une diversité affichée et parfois créée et non assumée par les institutions (diversité qui repose sur des enjeux géopolitiques et diplomatiques – parfois maintenus dans l'implicite), il existe d'autres formes de diversité, vécues, très dynamiques, créatives, très productives qui n'attendent pas toujours les décideurs politiques.

Il ne faudrait pas perdre de vue qu'un des objectifs à atteindre pour les membres de communautés sociales et linguistiques reste la transmission du savoir-

¹¹ La Francophonie a adhéré à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Pourtant, sa mise en œuvre effective est en doute.

patrimoine en langues. Il serait donc envisageable – et là je transfère aux langues africaines les formules utilisées par J. F. de Pietro pour la langue française – de former des locuteurs en leurs usages de sorte à les rendre capables d'utiliser leurs langues et « le » français en tant que langue de communication internationale « tout en étant partie prenante de leur environnement plurilingue » (Di Pietro, 2013 : 118). Cette réflexion pourrait s'appliquer à l'enseignement du français étudié comme langue seconde ou étrangère (FLS/E). Mais pour y arriver, il faudrait au préalable identifier, dans des contextes nationaux, régionaux ou locaux, des stratégies d'articulation de ces langues du paysage sociolinguistique.

« En effet, tant qu'on n'aura pas trouvé, dans une Afrique multilingue et des États eux-mêmes plurilingues (cf. R. Chaudenson 2000 : 25-27), des formes de solutions à la gestion de la coexistence des langues (français et langues nationales) dans les plurilinguismes nationaux, on ne pourra mettre en place une éducation adaptée dans laquelle on s'accorde à reconnaître l'une des clés du développement économique et humain. » (Chaudenson, 2012).

En 1994, c'est dans une direction similaire que L.-J. Calvet envisageait l'orientation des recherches à venir sur les langues, tout en mettant l'accent plutôt sur une dynamique qui repose sur le locuteur :

« Il s'agirait de cerner la façon dont les locuteurs évaluent leur situation linguistique, d'analyser leur discours métalinguistique sur les langues en présence, la façon dont ils imaginent l'avenir linguistique du pays, la place qu'ils croient pouvoir tenir dans la préparation de cet avenir (politiques linguistiques familiales, transmission des langues, projets matrimoniaux, etc.). Et ces recherches, si elles sont menées, présenteront un double avantage : nous renseigner, bien sûr, sur la situation du pays, mais aussi éclairer ceux qui se préoccupent de politique linguistique et ont tout intérêt à savoir ce que pensent les gens avant de chercher à intervenir sur leur situation. » (Calvet, 1994 : 106).

Avec ces sociolinguistes, on peut partager l'idée que « les langues doivent servir les êtres humains, et non pas l'inverse. » (Calvet, 2005 : 23).

Conclusion

L'approche lexiculturelle débouche dès lors sur une approche de la diversité qui ne privilégie pas les perspectives institutionnelles, mais qui consiste à s'articuler aux démarches sociolinguistiques des locuteurs. Elle laisse entrevoir et revendique une francophonie plurielle qui prend en compte les langues dans les francophonies africaines sans nécessairement dévaloriser les langues africaines. Amedegnato (2013 : 81) souhaite par exemple que les langues africaines bénéficient de la valorisation que revendiquent les discours francophones sur le français, quand ils s'insurgent contre le tout anglais en contextes de mondialisation. Klinkenberg (2013 : 34-35) souhaite une plus grande équité en francophonie quand il propose de combattre le centralisme du français en francophonie, grâce notamment à une déconstruction des représentations qui permettrait de proposer une image moins hiérarchisante et moins universaliste du français. Si on met en œuvre cette proposition pour toutes les langues en francophonie, on pourrait déboucher sur une francophonie de la diversité sociolinguistique, au service de l'utilisateur, et non l'inverse (Amedegnato, 2013 : 81 ; Klinkenberg, 2013 : 34-35). Tout cela peut conduire à solliciter les décideurs politiques pour repenser les politiques linguistiques qui

permettent de passer d'une vision de la francophonie encore tendanciellement post-coloniale à une francophonie réellement diversitaire (Klinkenberg, 2013), à savoir non seulement *de facto*, mais aussi *de jure*.

Bibliographie

- AMEDEGNATO, O. S. (2013). « De quelques paradoxes de la situation du français en Afrique subsaharienne », Castellotti, V. (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, EME, pp. 71-79.
- BLONDE, J., DUMONT, P., GONTIER, D. (1979). *Lexique du Français du Sénégal*, Dakar, NEA/EDICEF.
- CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CALVET, L.-J. (1994). « Quel modèle sociolinguistique pour le Sénégal ? Ou il n'y a pas que la véhiculante », *Langage et société*, n° 68, pp. 89-107.
- CALVET, L.-J. (2005). « Un modèle gravitationnel pour une écologie des langues », in Calvet, L.-J. et Griollet, P. (dir.). *Impérialismes linguistiques hier et aujourd'hui*, Paris, INALCO/ÉDISUD, pp. 17-25.
- CHAUDENSON, R. (1991). *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Institut d'études créoles et francophones, Paris, Didier érudition, coll. « Langues et développement ».
- CHAUDENSON, R. (2012). « Prolégomènes à une approche de la francophonie africaine », *Repères DoRiF*, « Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française, Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité », DoRiF Università, n. 2, http://www.dorif.it/ezone/ezone_articles.php?id=35.
- DAFF, M. (1998). « Le français mésolectal comme expression d'une revendication de copropriété linguistique en francophonie », *Le Français en Afrique*, 12, pp. 95-104.
- DE PIETRO, J.-F. (2008). « L'enseignement du français « langue commune » dans les Pays du Nord », in Maurais, J., Dumont, P., Klinkenberg, J.-M., Maurer, B., Chardenet, P. (dir.). *L'avenir du français*, Paris, EAC, pp. 111-118.
- DIOP, P.S. (1995). *Archéologie littéraire du roman sénégalais. Écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal (Des origines à 1992)*, Frankfurt, IKO-Verlag.
- DREYFUS, M., JUILLARD, C. (2004). *Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir*, Paris, Karthala.
- DUMONT, P. (1983). *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, ACCT/Karthala.
- Équipe IFA-Sénégal. (2006). *Les Mots du Patrimoine : le Sénégal*, Paris, AUF/EAC.
- Équipe IFA, (1983). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF-ACCT.
- FONS, T.T. (2001). *Goorgoorlou 1998-2000. Les années Hop*, Dakar, Atelier Fons.
- GALISSON, R. (1987). « Accéder à la culture partagée par l'entremise des mots à C.C.P. », *E.L.A.*, 67, pp. 119-140.
- GALISSON, R. (1988). « Cultures et lexicultures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée », *Annexe des Cahiers de linguistique hispanique*

- médiévale*, vol. 7, n° 1, pp. 325-341. http://www.persee.fr/doc/cehm_0180-9997_1988_sup_7_1_2133
- GALISSON, R. (1988). « Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels », *E.L.A.*, 69, pp. 74-90.
- GALISSON, R. (1995). « Où est-il question de lexiculture, de cheval de Troie, et d'impressionnisme... », *E.L.A.*, 97, pp. 5-14.
- GALISSON, R., ANDRE, J.-C. (1998). *Dictionnaire de noms de marques courants. Essai de lexiculture ordinaire*, INaLF (CNRS), Paris, Didier érudition.
- HAVARD, J.-F. (2001). « Éthos "Bul Faale" et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, 82, pp. 63-77.
- KLINKENBERG, J.-M. (2013). « La francophonie : pour qui ? pour quoi ? », in Castellotti V. (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, EME, pp. 17-38.
- LUNGU-BADEA, G. (2009). « Remarques sur le concept de culturème », *Translationes*, vol. 1, pp. 15-78.
- MARCELLESI, J.-B. (1986). « Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman », *Cahier de Linguistique Sociale*, n° 9, pp. 21-29.
- N'DIAYE CORREARD, G. (2006). « Introduction à Équipe IFA-Sénégal », *Les Mots du Patrimoine : le Sénégal*, Paris, AUF/EAC, pp. 9-17.
- NDAO, P. A. (2011). « Politiques linguistiques et gestion de la diversité linguistique au Sénégal : aspects sociolinguistiques », *GLOTTOPOL*, n° 18, pp. 7-20.
- NDAO, P.A., (2002). « Le français au Sénégal : une approche polynomique », *Sud Langues*, 1, pp. 51-64.
- NOUMSI, G. M. (2004). « Dynamiques du Français au Cameroun : créativité, variations et problèmes socio-linguistiques », *Le Français en Afrique*, n° 19, pp. 105-117.
- PRUDENT, L.-F. (1981). « Diglossie et interlecte », *Langage*, n° 61, pp. 13-38.
- ROBILLARD, D. de. (1993). *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*, Vanves, EDICEF.
- SCHIAVONE, C. (2007). « Lo spazio francopolifonico del Senegal tra rivendicazione, compromesso e condivisione identitaria », *Igitur* « Lingua, identità, cultura », pp. 99-110.
- SCHIAVONE, C. (2008). « Plurilinguismo e francofonia in Senegal : contatto, interferenza e mediazione linguistico-culturale nello spazio francofono », *Inter-Francophonies*, n° 2, pp. 1-37. www.interfrancophonies.org/Schiavone_08.
- SCHIAVONE, C. (2001). *La parole plaisante nel romanzo senegalese postcoloniale*, Roma, Bulzoni.
- PHAN, Trang T. H. (2010) « Les défis de la diversité culturelle et linguistique en francophonie », *Géoeconomie*, vol. 55, n° 4, pp. 57-70. <http://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2010-4-page-57.htm>.